

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1579 portant désignation pour l'année 1963 des Assesseurs près le Tribunal d'homologation de la Côte Française des Somalis .

n° 1579

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
18 décembre 1962

Numéro JO  
n° 12 du 31/12/1962

Date du numéro  
31 décembre 1962

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable au Territoire par le décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 4 juin 1938 relatif à l'organisation de la Justice en Côte Française des Somalis et les textes modificatifs

**Vu** l'arrêté n° 1052 du 28 octobre 1938 portant application du décret du 4 juin 1938 susvisé

Sur proposition du Procureur de la République, chef du Service Judiciaire ;

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Sont désignés pour l'année 1963 assesseurs près le Tribunal d'Homologation de la Côte Française des Somalis es notables dont les noms suivent : MM. Abdi Omar, Issa Haarla, Quartier n° 6 : Hadji Kanale Galab, Issa saad mOoUssa, Quartier n° 4; Abdallah Ali Inine, Afar Assoba, Quartier n° 1 ; Ahmed Houmed Mohamed, Afar Adael, Quartier n°2 ; Ahmed Abdallah Mohamed, Soudanais, Quartier n° 4 ; Rached Mohamed Galeb, Arabe. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Pouf le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général,Maurice LEVALLOIS.**